



ENTREVUE DU 27 NOVEMBRE 2025 AVEC LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Introduction : Nous sommes déçus d'avoir eu à attendre aussi longtemps pour cette rencontre alors que les organisations syndicales de la police nationale ont déjà été reçues à plusieurs reprises depuis votre prise de fonction il y a un mois et demi.

Aujourd'hui nous souhaitons aborder les sujets les plus urgents :

- Un plan violence envers les sapeurs-pompiers avait été promis par votre prédécesseur, nous sommes toujours dans l'attente. La stagnation du nombre de violences ne doit pas être une raison sur l'inaction politique alors que l'observatoire travaille et propose.
- Le ministère a lancé le Beauvau de la sécurité civile sur tout le territoire. L'ambition et les moyens déployés nous avaient donné l'espoir d'annonces à la même hauteur. Las nous attendons toujours. Dans l'attente nous souhaitons rappeler quelques-unes de ces attentes :
 - Filière : Ce dossier traine depuis longtemps et vos services ne l'abordent pas dans le cadre de ce Beauvau car c'est du « champ réglementaire ». Il vous appartient donc de relancer ce chantier qui permettra de valoriser les missions et de reconnaître l'action des sapeurs-pompiers, comme la surveillance pénitentiaire, la police nat et les aides soignants avant nous.
 - Financement des SDIS : C'est le nerf de la guerre dont dépend tout le reste. L'augmentation de la taxe de séjour, qui semble avoir été recalée, l'augmentation de la fraction et l'élargissement de l'assiette de cotisation de la TSCA sont des pistes timides. Cela risque même fort d'être un coup d'épée dans l'eau au regard de la gestion faites par les conseils départementaux de la TSCA. Beaucoup profitent de cette recette sans la redistribuer aux SDIS. Il vous appartient là aussi de permettre le fléchage direct de cette contribution en modifiant le statut juridique des SDIS. Autre sujet à la mode concernant le financement, et qui concerne là aussi les assurances, le coût du sauver. Tout le monde en parle, tout le monde est d'accord et personne n'en tire de décision financière.
 - Champ missionnel : Là aussi tout le monde fait le même constat depuis des années. Les SP réalisent des interventions qui ne sont pas de leur ressort, quasiment toutes en secours à personne. Face à la santé le ministère de l'intérieur s'aplatit à chaque fois. Les SDIS n'ont pas les moyens de se faire payer les carences où de faire participer des sociétés privées de téléalarme qui amassent des contrats sans contraintes opérationnelles et qui ont la facilité d'appuyer sur le bouton rouge des sapeurs-pompiers.
- Il existe des problématiques dans les DOM TOM. En matière de sécurité civile, l'isolement et l'histoire créent des complications opérationnelles, organisationnelles et sociales, notamment en fin de carrière. Mayotte dernier département Français, a eu son plan d'urgence dans lequel le SDIS a été oublié.
- Le SNSPP PATS reste un syndicat corporatiste qui n'opère que dans le monde des SDIS. Nous y avons créé le statut SSSM et permis l'intégration des PATS. Ces derniers sont représentés en CST et aux conseils d'administration des SDIS. Les sapeurs-pompiers ne sont pas des fonctionnaires comme tous les autres, les PATS qui travaillent dans les SDIS n'en sont pas non plus et nous devrions reconnaître ce travail particulier.
- Pour terminer, la santé mentale dans le monde du travail est la grande cause nationale de 2025. Nous attendons encore les recommandations de la DGSCGC en la matière.

Le format de cette réunion nous oblige à être synthétique et à nous concentrer sur des sujets majeurs. Nous aurions plaisir à approfondir nos arguments et développer d'autres sujets dans une rencontre bilatérale.

6 rue Paul Éluard
33600 PESSAC

contact@snspp-pats.fr